

Rentrée scolaire 2019 dans le 1^{er} degré
Mesures décidées après consultation du Comité technique spécial départemental
du 20 juin 2019 et du Conseil départemental de l'Éducation nationale du 28 juin 2019

Certaines décisions de carte scolaire du 1^{er} degré ont été actées pour la rentrée 2019 lors de la première phase du mois de février. Le solde des moyens disponibles après cette phase était de + 1.66 ETP. Compte tenu des évolutions, la situation des écoles a été réétudiée et des ajustements ont été réalisés. De nouvelles décisions ont été actées :

1. Ouvertures de classes au titre de la démographie : 6 ETP

- ▶ Ecole primaire de GRENADE SUR L'ADOUR (8^{ème} classe hors ULIS)
- ▶ Ecole primaire de SAINT ANDRE DE SEIGNANX (9^{ème} classe)
- ▶ Ecole élémentaire de SANGUINET (13^{ème} classe)
- ▶ Ecole primaire de SAUGNAC ET CAMBRAN (6^{ème} classe).
- ▶ RPI GAMARDE LES BAINS – GOOS – PRECHACQ LES BAINS (11^{ème} classe)
- ▶ RPI ORTHEVIELLE – PORT DE LANNE (9^{ème} classe)

2. Fermetures de classes au titre de la démographie : - 5 ETP

- ▶ Ecole primaire de HINX (8^{ème} classe)
- ▶ Ecole primaire de MAGESCQ (9^{ème} classe unilingue.
- ▶ Ecole primaire de PONTENX LES FORGES (7^{ème} classe)
- ▶ RPI LUCBARDEZ – SAINT AVIT (6^{ème} classe)
- ▶ RPI SAINT VINCENT DE PAUL Bourg – SAINT VINCENT DE PAUL Buglose - TETHIEU (13^{ème} classe)

3. Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers :

Fermeture : -1 ETP

- ▶ 1 ETP enseignant spécialisé à la MECSO de SAINT VINCENT DE TYROSSE.

4. Encadrement pédagogique :

4.1 Ouvertures : + 0.27 ETP

- 0,19 ETP : augmentation de la décharge de direction suite à l'ouverture de classe à l'école de PORT DE LANNE,
- 0.08 ETP : augmentation de la décharge de direction à l'école élémentaire de la Gare à MORCENX LA NOUVELLE

4.2 Fermetures : -0.16 ETP

- 0.16 ETP : diminution des décharges de direction liées aux fermetures de classes à l'école de HINX (0.08 ETP) et à l'école de SAINT VINCENT DE PAUL Bourg (0.08 ETP).

5. Autres situations :

Modification dans la répartition des postes et l'organisation des écoles :

- 0.25 ETP du dispositif « plus de maîtres que de classes » : transfert de l'école primaire de LIPOSTHEY vers l'école primaire de PISSOS.
- 3 ETP surnuméraires pour l'enseignement de l'Occitan en sections deviennent des classes bilingues dans les écoles de : DAX Robert Badinter, MAGESQ et MORCENX LA NOUVELLE élémentaire de la Gare.
- 0.5 ETP pour l'enseignement de l'Occitan à l'école maternelle de MORCENX LA NOUVELLE, acté lors de la phase de février : cette attribution est reportée à une date ultérieure.
- L'école maternelle de GEAUNE devient école primaire.

Résultat du vote relatif au projet de carte scolaire pour la rentrée 2019 :

. CTSD du 20 juin 2019 : membres du CTSD présents appelés à voter : 9
Abstentions : 9

. CDEN du 28 juin 2019 : membres du CDEN présents appelés à voter : 22
Pour : 3
Abstentions : 19

Un comité technique spécial départemental sera réuni à la rentrée scolaire afin de traiter des ajustements.

—